



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Vendredi 16 septembre 2011

Tir de courlis corlieu en Guadeloupe : la LPO et les associations d'outre-mer demandent une réforme de la réglementation sur la chasse dans les DOM

Suite à la mort de deux courlis corlieu équipés de balises Argos, tirés le 12 septembre dernier par des chasseurs en Guadeloupe, la LPO et trois associations locales (AMAZONA-Guadeloupe*, GEPOG-Guyane française**, Association Le Carouge***-Martinique) demandent à la Ministre de l'Ecologie d'agir pour que soit révisé le droit de la chasse dans les départements français d'Amérique. Alors que notre pays célèbre cette année ses outre-mer, l'Etat doit montrer l'exemple et renforcer la protection de l'avifaune dans cette partie du monde, qui sert de refuge à des dizaines de milliers d'oiseaux migrateurs.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux-BirdLife France), AMAZONA (Guadeloupe), le GEPOG (Guyane française) et Le Carouge (Martinique) demandent à la Ministre de l'Ecologie de mettre en place une évaluation scientifique pour :

1. Réactualiser le statut des espèces de gibiers et, notamment des limicoles, en fonction de leur statut de conservation ;
2. Adapter la période de chasse aux exigences écologiques des espèces sédentaires et migratrices (interdire la chasse en période de reproduction, de dépendance et de migration pré-nuptiale) ;
3. Limiter le nombre de jours de chasse par semaine et instaurer des prélèvements maximums autorisés (des quotas, notamment pour les espèces fragilisées ou fortement chassées) ;
4. Garantir la suppression du plomb dans les munitions de chasse utilisées dans les zones humides (risque de saturnisme chez les oiseaux d'eau).

Les espèces et les espaces des DOM français d'Amérique ne bénéficient pas des mêmes niveaux de protection que la métropole. En effet, les Directives européennes Oiseaux et Habitats, piliers de la conservation de la nature en Europe, ne s'appliquent pas sur ces territoires. De même, la réglementation en matière de chasse n'est pas aussi rigoureuse qu'au niveau national.

Pourtant, la nature de ces territoires subit une pression accrue, engendrée par un fort développement économique, lui-même soutenu par des fonds structurels provenant de l'Europe, qui visent à réduire les disparités régionales mais ne sont pas soumis à l'éco-conditionnalité.

Les deux oiseaux victimes de tirs, des courlis corlieu (*Numenius phaeopus*) en migration, ont été tirés par des chasseurs dans la matinée du 12 septembre en Guadeloupe. Surnommés Machi et Goshen, ils étaient suivis par satellite depuis de nombreuses années par des scientifiques américains du *Centre for Conservation Biology* de l'Université de Virginia Commonwealth.

Ces derniers étudient la migration des limicoles grâce aux satellites qui leur permettent de suivre des oiseaux porteurs de balises entre leurs sites de nidification (dans la baie d'Hudson au Canada) et leurs sites d'hivernage (sur le littoral brésilien). La plupart des limicoles migrateurs, qui nichent à l'est du continent nord Américain et de l'Arctique, traversent les Caraïbes et le littoral guyanais entre la mi-septembre et le mois d'octobre.

Lors d'un voyage normal, l'étape sur une île n'est pas programmée. Mais quand leur route rencontre des ouragans, ils sont forcés de trouver refuge sur des îles.

C'est le cas de ces deux courlis corlieu, partis du Canada pour se rendre sur les côtes brésiliennes. Après avoir survécu à deux ouragans tropicaux (Maria et Irène) et à des milliers de kilomètres de vol, ils sont venus se reposer en Guadeloupe.

Machi a ainsi survécu à Maria, puis s'est posé sur l'île de Montserrat (territoire ultra-marin anglais), d'où il a rejoint la Guadeloupe, avant de se faire tirer dans un marais chassé, une zone humide gérée par le Conservatoire du littoral.

Depuis que les scientifiques le suivaient, cet oiseau avait pourtant réalisé 7 vols sans escale, de près de 3 220 km.

Le tir de ces deux courlis corlieu en Guadeloupe, à peine arrivés, souligne l'importante pression de chasse que subissent les limicoles dans ce département, notamment.

Si le courlis corlieu n'est pas encore considéré comme une espèce menacée, il connaît tout de même, depuis 1990, un déclin de 50 % de ses effectifs migrateurs le long de la côte est-américaine.

De nombreuses autres espèces ont un statut de conservation défavorable. Certaines, pourtant protégées, sont victimes de la chasse (tirs dans les groupes, mauvaise connaissance des espèces...)

Ainsi, le bécasseau maubèche, dont la population a chuté de 90 % en 10 ans et classé en annexe 1 de la convention des espèces migratrices (CMS), reste chassable dans les départements français d'Amérique.

Une solution à court terme serait de suspendre la chasse pour quelques jours lorsque des phénomènes cycloniques épuisent les migrateurs et les forcent à se poser pour se protéger.

A plus long terme, il est urgent de prendre des mesures de conservation efficaces pour que ces départements français d'Amérique deviennent véritablement un refuge pour les oiseaux migrateurs.

*AMAZONA : Association Ornithologique de Guadeloupe

**GEPOG : Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Guyane

***Association Le Carouge : Martinique

Contacts

LPO

Claire Lux, attachée de presse

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

claire.lux@lpo.fr

Alison Duncan, Chef de la Mission internationale

05 46 82 17 94 / 06 34 20 50 74

alison.duncan@lpo.fr

AMAZONA

Frantz Duzont

06 90 40 59 54

GEPOG

Nyls de Pracontal

06 94 27 19 05

Association Le Carouge

David Belfan

06 96 22 47 04

d_belfan@hotmail.com



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique